



Horticulteur

(production florale)

Document réalisé par la **MIP de Louhans** (www.mip-louhans.asso.fr)
avec la collaboration de formateurs, de professionnels et de l'ADHP de Bourgogne

Janvier 2012

L'horticulteur cultive, souvent sous serre, les plantes en pot, les plantes à massif, les bulbes et les fleurs coupées (tulipes, roses...), mais aussi des plants de légumes (vendus aux maraîchers et aux particuliers) en vue de leur commercialisation. L'horticulteur « fabrique » la plante. Du semis à la récolte, il intervient sur tout le cycle de développement des plantes.

Sa production peut être variée ou spécialisée et sa clientèle peut être composée de particuliers, d'autres producteurs, de jardineries, de grossistes qui alimentent les grandes surfaces ou les fleuristes, d'entreprises du paysage, de collectivités...

Dans une exploitation horticole, on trouve : des ouvriers horticoles, un ou plusieurs chefs de culture et un chef d'exploitation.

Ne pas confondre avec...

- Le paysagiste qui entretient et crée des jardins.
- Le fleuriste qui vend et crée des bouquets et des compositions florales.
- Le maraîcher qui cultive et vend des légumes. Il achète des plants aux horticulteurs.
- Le pépiniériste qui utilise les mêmes techniques que l'horticulteur, mais pour les plants d'arbres, les arbustes... (voir p.4)

L'Ouvrier Horticole

Il s'occupe essentiellement de la production des plantes sous la responsabilité d'un chef de culture ou du chef d'exploitation.

La Production

● La Multiplication : multiplier des plants

Avant tout, l'ouvrier horticole doit produire de nouveaux plants et graines qui seront ensuite mis en pot. Pour cela, il :

- Remplit d'abord des plaques (des sortes de bacs) et des godets (pots) de terreau. Il peut utiliser une machine appelée remplisseuse ou repoteuse qui remplit automatiquement les pots de terre, ce qui lui évite de manipuler les sacs de terreau.
- Fait des **semis** (manuellement ou à l'aide d'une machine appelée « semoir »). Il existe plusieurs techniques, en voici quelques-unes :

▼
Semis à la volée : il répand des graines dans un bac rempli de terreau. Si nécessaire, il tasse ensuite légèrement les graines avec une batte pour les mêler à la terre. Il faut ensuite faire un peu d'entretien : mettre sous serre, tenir au frais, arroser un peu (en brumisant), recouvrir le bac pour limiter la lumière...

▼
Semis grâce à un semoir : l'ouvrier horticole utilise une machine qui plante une graine dans des mottes de terreau. Les graines sont bien espacées les unes des autres. Ce travail demande de la concentration et de la rigueur pour ne pas mélanger les différentes sortes de graine.

Aujourd'hui les exploitants horticoles ont réduit leur activité de multiplication, ils achètent les jeunes plants à des entreprises, souvent étrangères, spécialisées dans la multiplication et les font pousser. On les appelle des « éleveurs » pour les différencier des horticulteurs qui multiplient et vendent ces jeunes plants et qu'on appelle des « multiplicateurs ».

- Fait des **boutures** : l'ouvrier horticole prend un fragment d'une plante existante pour l'enterrer partiellement ou entièrement et ainsi donner naissance à une plante identique (méthode utilisée pour les géraniums). Il doit faire preuve de précision pour sectionner la plante d'origine au bon endroit et sans l'abimer. Il existe une autre méthode lorsque le bouturage n'est pas possible : le **marcottage**. L'ouvrier horticole prend une branche encore reliée à la plante mère et la met dans du terreau pour qu'elle donne naissance à une nouvelle plante (méthode utilisée pour les fraisiers, le lierre, le jasmin...).
- Faire du greffage, de la division de touffe...

Yves, horticulteur

Yves nous accueille sur son exploitation devant l'une de ses nombreuses serres. « Tout n'est pas ici, explique-t-il, nous avons plusieurs lieux de production, mais aussi un site commercial pour la vente aux particuliers. Depuis 15 ans que je travaille ici, la surface de production a quasiment été multipliée par cinq. Nous cherchons toujours à nous développer, car c'est indispensable dans notre domaine. L'horticulture est un secteur où la concurrence est forte. Les pays du Nord comme les Pays-Bas et la Belgique sont de gros producteurs de végétaux. Contrairement à la France, là-bas les exploitations se spécialisent dans quelques cultures seulement et peuvent donc proposer des produits moins chers. Nous, on privilégie la polyvalence, c'est un autre fonctionnement. »

Un GAEC

Yves nous explique que l'entreprise est un GAEC, c'est-à-dire un groupement de plusieurs associés. « Au départ c'était une exploitation maraîchère familiale qui s'est tournée dans les années 90 vers l'horticulture pour pouvoir répondre aux demandes locales. Nous avons racheté l'exploitation et nous sommes actuellement cinq associés. Nous nous sommes répartis les tâches : je me concentre pour ma part sur la partie production, alors que mes associés gèrent la vente et l'aspect administratif. Pour compléter l'activité du GAEC, nous avons monté d'autres sociétés pour gérer l'aspect commercial notamment. »

● Le Suivi et la Surveillance

Une fois la graine germée ou la bouture suffisamment poussée, on obtient un jeune plant qu'il faut élever.

1. Il commence par mettre le plant dans un pot individuel, c'est le **repiquage et le repotage**. Manuellement ou à l'aide d'une machine, le jeune plant est extrait de sa plaque d'origine pour être replacé dans un autre pot. L'ouvrier horticole est obligé de faire ce travail manuellement lorsque les plants ont été semés à la volée (pour les plants de légumes par exemple), la machine n'étant pas capable de le faire. Il doit donc prendre un par un chaque plant. Les jeunes pousses peuvent aussi être plantées en pleine terre. C'est un travail minutieux. L'ouvrier horticole doit faire preuve de délicatesse pour ne pas casser les jeunes plantes encore fragiles.
 - Le travail est de plus en plus mécanisé avec des robots de repiquage. Il y a moins de port de charge et moins de pénibilité.
 - Dans les serres, on peut utiliser des tablettes. Ce sont des tables qui permettent de travailler à hauteur et qui servent aussi à la présentation des plantes. Cela permet de ne pas travailler au sol. Attention ! Toutes les serres ne sont pas équipées de ces tablettes.
2. Il fait le **pincement**, c'est-à-dire qu'il fait ramifier la plante pour qu'elle ait plusieurs tiges. Il fait aussi la **taille** pour former la plante (par exemple donner une forme arrondie). Il doit être minutieux car il ne doit pas abîmer la plante et la plante doit être jolie pour être vendue.
3. Pour économiser de la place et pour obtenir des plants de forme régulière, on ne place pas les plantes dès le début à leur emplacement définitif. Au cours de leur croissance, elles ont besoin de plus de place pour s'épanouir. L'ouvrier horticole doit donc régulièrement espacer les pots de manière à ce que le feuillage des plantes ne gêne pas la feuille de la plante à côté : c'est le **distançage**. Il existe plusieurs dispositions (en quinconce, en carré) qui permettent de favoriser la circulation de l'air entre les pots, de réduire les risques de maladie et de faciliter l'entretien.
4. Il doit aussi assurer l'entretien des plantes :
 - L'**effeuillage** : il enlève les vieilles feuilles de la plante ou celles qui empêchent sa croissance.
 - L'**ébourgeonnage** : l'ouvrier horticole retire les bourgeons en trop. Mais il doit faire attention à ne pas retirer les bourgeons trop petits car cela pourrait abîmer la feuille ou laisser une tige qui continuerait de pousser. Il utilise ses deux mains : l'une tient la tige, l'autre pince et casse le rameau à enlever. Il doit faire une cassure nette pour ne pas abîmer le reste de la plante (les feuilles notamment) et éviter de laisser une marque. Avec l'habitude, l'ouvrier horticole est capable de faire l'ébourgeonnage en cherchant déjà des yeux les prochains bourgeons à retirer.
 - Le **désherbage** : il retire les mauvaises herbes qui auraient pu pousser.
5. Pour aider la plante à pousser droite et à avoir une jolie forme, l'ouvrier horticole fixe à la plante un tuteur (c'est le **tuteurage**) ou une structure plus complexe faite de piquets et de fils (c'est le **palissage**).

Actuellement le GAEC emploie 8 salariés permanents, tous diplômés en horticulture, du CAP au Bac Pro. « Leurs horaires et leurs temps de travail varient selon les saisons. Nous sommes en modulation. En périodes creuses, principalement l'hiver et en juillet-août, les salariés travaillent moins, 28 heures environ par semaine et ont des jours à récupérer. Par contre, ils peuvent faire 40 à 48h par semaine en pleine saison, c'est-à-dire au printemps et à la Toussaint. Là nous sommes en janvier, donc nous fonctionnons au ralenti et nous sommes 1/3 de l'effectif habituel.

Nous avons aussi 4 apprentis et quelques salariés dans le cadre d'un groupement d'employeurs. Et de mars à fin mai, nous embauchons 4 à 5 saisonniers pour nous aider. En général, ce sont les mêmes personnes qui reviennent d'une année sur l'autre, nous avons une ou deux nouvelles personnes seulement chaque année que nous recrutons par le bouche-à-oreille ou parce qu'elles nous ont déposé un CV. Elles ne sont pas forcément diplômées en horticulture, ce n'est pas nécessaire car elles font des tâches qui ne demandent pas de connaissances particulières. Les choses plus techniques sont assurées par les permanents. »

Le GAEC produit de nombreuses variétés de produits : plantes à massif, géraniums, plants de légumes (tomates, courgettes...), plantes aromatiques, plantes vivaces, potées fleuries, arums, pensées, primevères, chrysanthèmes...

« Nous ne sommes pas maraîchers, nous vendons seulement les plants, pas les légumes, contrairement au maraîcher dont le métier est de faire pousser les légumes et de les vendre, précise Yves. Nous faisons en sorte de proposer un peu de tout pour pouvoir répondre aux attentes des clients et leurs demandes changent souvent, donc il faut toujours être dans l'anticipation et savoir s'adapter. Nous multiplions aussi les types de clients : les particuliers ne représentent que 15% de notre clientèle, nous produisons surtout pour des jardineries, des communes et nous sommes présents dans quelques grandes surfaces. La gestion de la clientèle demande du temps et représente beaucoup de travail, surtout avec les collectivités pour lesquelles il faut répondre à des appels d'offre, monter des dossiers... »

6. Il apporte des **soins aux plantes** : il fait l'arrosage soit à l'eau claire, soit avec un apport d'engrais (dosage fait par le chef de culture). L'arrosage peut être automatisé, mais ce n'est pas systématique, il fait aussi de l'arrosage manuellement (avec une lance et un tuyau) pour les petites séries de plantes, pour les plantes à massif en godet...

7. Il fait beaucoup de **surveillance** à l'aide d'appareils (capteurs, thermomètres...), mais surtout grâce à son sens de l'observation. Sous une serre, il doit gérer différents paramètres :

- **Gestion de la température** : selon le temps et les besoins des plantes. Il peut jouer sur l'**ombrage**, c'est-à-dire qu'il baisse ou monte des rideaux occultant les rayons du soleil (par exemple, il les descend aux moments les plus chauds de la journée, mais aussi la nuit pour piéger la chaleur venant du sol), il aère la serre (il ouvre les portes, les différents ouvrants).
- **Gestion de l'arrosage** : c'est une étape très importante. Il installe le système d'arrosage automatique, place les goutteurs et dose la quantité d'eau. Les plantes sur les bords sont souvent moins arrosées que celles du milieu, il doit être vigilant.
- **Surveillance visuelle** : les plantes peuvent être attaquées par des maladies, des insectes... L'ouvrier horticole doit regarder sous les feuilles s'il n'y a pas de nuisibles, il doit déterminer le type de nuisible et le moyen de l'éliminer. Il regarde l'état des feuilles, car c'est le feuillage qui traduit la bonne ou mauvaise santé de la plante : des feuilles jaunies par exemple sont signe d'un manque d'engrais.

Une approche bio : la Protection Biologique Intégrée

C'est le fait de limiter l'utilisation de produits utilisés au profit de solutions plus naturelles, par exemple en utilisant des insectes pour en tuer d'autres.

On utilise aussi des panneaux englués de couleur jaunes et bleus sur lesquels se collent des insectes nuisibles. Cela permet de faire un traitement ciblé en fonction de l'insecte à éliminer.

Dans les exploitations ayant fait le choix de la protection biologique intégrée, une personne spécialisée et formée consacre 1h par jour minimum à la surveillance des plantes (en regardant bien sous les feuilles où se logent les insectes qui se protègent de la lumière).

Des serres chauffées à différentes températures

Yves nous fait visiter les serres qui sont à des températures différentes. « On chauffe les serres grâce à un chauffage au sol. Chaque espèce a ses particularités, on ne peut pas toutes les traiter de la même manière. Certaines craignent le gel, d'autres non. Nous avons une serre à 16° dans laquelle on met nos boutures et nos semis, une autre à 10-12° pour les plantations plus fragiles, une autre à 8° pour les moins sensibles et enfin des serres où les végétaux sont juste abrités mais pas chauffés. Au cours de sa croissance, une plante pourra être déplacée ».

Nous remarquons que toutes les plantes sont au sol. « Oui, nous n'utilisons pas de tablettes qui permettraient de travailler à hauteur, c'est cher et pas nécessaire ici. Par contre, cela veut dire beaucoup de travail courbé, à genou. C'est un métier physiquement fatiguant à cause de ça, on se baisse, on est courbé, on se relève, on se déplace, on marche, on se rebaisse... Il faut être souple. Et il y a beaucoup de manutention. Par contre, grâce à la mécanisation et à l'utilisation d'un certain nombre de machines, le travail est moins dur. On ne porte pas de choses très lourdes, le terreau par exemple arrive directement dans une machine et on se sert au godet. Le plus lourd est sans doute de pousser les chariots lorsque les rayonnages sont remplis de plantes. Mais ici, le terrain est plat, donc ça va, et nous avons tout bitumé, ce qui rend les déplacements plus faciles. C'est un métier accessible à tous si on est en bonne santé. Notre effectif comprend d'ailleurs autant d'hommes que de femmes ».

Les boutures et semis

Yves nous emmène dans la serre chauffée à 16°. « Vous voyez, on y trouve nos boutures. On attend que ça s'enracine avant de les déplacer dans des zones plus froides. On bouture et on sème moins qu'avant, seulement 15% des plantes et fleurs viennent de nos propres boutures et de nos semis. Le reste, on l'achète à des entreprises spécialisées dans la production de jeunes plants. Elles sont souvent à l'étranger et ont des lieux de production dans le monde entier : en Afrique, en Israël... Par exemple, si vous achetez un géranium chez nous, on l'a sans doute reçu tout petit d'Afrique du Sud. Après, notre travail consiste à faire pousser ces petits plants pour qu'ils soient bons pour la vente. En ce moment, on rempote des plans de fraisiers qui viennent de la Sarthe parce que, là-bas, le terrain est sablonneux.

Par contre, la majorité de nos plants de légumes viennent de nos semis. Cela nous permet de maîtriser totalement la production et d'être très réactif car c'est une production qui est plus tributaire que les fleurs de la météo ».

Mais aussi...

● L'Expédition

Un ouvrier horticole participe aux préparations de commande :

- Emballage dans des cartons, filmage de palettes
- Conduite de chariots pour charger les camions ou déplacer des palettes dans l'entrepôt.

● La Vente directe

Dans les exploitations qui font de la vente directe sur le lieu de production, un ouvrier horticole peut être amené à faire du conseil et de la vente, voire des compositions florales simples.

Le Salaire

Le salaire est le SMIC.

Les Diplômes

- CAPA ou BP Productions Horticoles productions florales et légumières
- Titre Professionnel Ouvrier de production horticole ornementale

Un ouvrier horticole peut ensuite évoluer vers le poste de Chef d'équipe, voire celui de chef de culture ou d'exploitation.

Le Chef de culture

Les Fonctions

Le chef de culture participe comme les ouvriers horticoles aux différentes tâches de production. Mais il assure aussi la gestion technique de la production :

- Il organise le travail : il établit le planning des tâches à effectuer, leur ordre... Il répartit le travail et donne les consignes au personnel pour la journée.
- Il gère certains aspects particulièrement techniques comme les traitements phytosanitaires. Il faut bien doser la quantité de produit pour ne pas brûler la plante.
- Lorsque la serre est équipée d'un système automatisé, il procède aux réglages : il programme le système d'arrosage, d'éclairage, de chauffage... Il vérifie aussi les données hygrométriques (l'humidité de l'air) intérieures et extérieures, regarde la météo...
- Il s'occupe beaucoup de la surveillance des plantes comme l'ouvrier horticole.
- Il supervise la réalisation des travaux (rempotage, arrosage, pincement...) et, si nécessaire, forme le personnel sur certaines opérations (ébourgeonnage, repotage...).
- Il participe à la gestion de l'entreprise : il étudie les résultats de l'année précédente pour établir le plan de production de l'année à venir (quelles plantes produire, en quelle quantité et quand).

L'utilisation des produits phytosanitaires

Les produits phytosanitaires sont dangereux pour l'homme et pour l'environnement. Pour en faire une utilisation raisonnée, il sera bientôt obligatoire, pour utiliser des produits phytosanitaires, de posséder un certificat appelé Certiphyto.

L'automatisation des serres

Les serres sont de plus en plus automatisées : gestion automatique de l'arrosage, des rideaux (pour l'ombrage), de l'aération...

Certaines serres peuvent être équipées d'un ordinateur central qui commande tous les paramètres de la serre. L'ordinateur réceptionne les données transmises par une station météo posées sur le toit de la serre et des capteurs installés à l'intérieur.

Le Salaire

Le salaire moyen d'un chef de culture est de 1 300€ net environ.

Les Diplômes

- Bac Pro, le BP Productions Horticoles (avec de l'expérience) ou BTSa Productions Horticoles productions florales et légumières

Un chef de culture peut ensuite évoluer vers le poste de chef d'exploitation.

Le métier de Pépiniériste

Le métier de pépiniériste repose sur les mêmes bases que celui de l'horticulteur (un certain nombre de techniques sont communes). D'ailleurs, les pépiniéristes s'orientent aussi vers des plantes d'ornement, des fruitiers ou des plantes vivaces.

Ce qui change :

- Les végétaux : le pépiniériste fait pousser des arbres, des arbustes, des arbrisseaux... Les végétaux sont donc différents de ceux de l'horticulture. Ces plantes demandent plusieurs années de culture avant de pouvoir être vendues. Il faut donc une trésorerie importante pour s'installer. Les pépiniéristes ont souvent aussi une activité espaces verts.
- La pénibilité du travail : le travail est plus dur physiquement, les charges sont plus lourdes. Il travaille à l'extérieur, il subit donc plus les intempéries (vent, froid, pluie, chaleur...).
- Le marché de l'emploi : les pépinières souffrent de la concurrence étrangère. Ce qui n'empêche pas les employeurs de rencontrer de réelles difficultés pour trouver du personnel qualifié (manque de formations).
- Le diplôme : CAPA Productions horticoles spécialité pépinières

Les régions : les pépinières sont fortement représentées en région Centre, Rhône-Alpes, Aquitaine, Bretagne, Pays de la Loire et Languedoc Roussillon. En Bourgogne, les pépinières sont surtout présentes dans l'Yonne et la Nièvre.

Yves nous montre une machine, une remplisseuse. « Cette machine permet de remplir de terre des plaques de mottes dans lesquelles on va planter des graines grâce à une autre machine, le semoir. Le semoir permet de planter une graine par motte. C'est une opération qui nécessite d'être minutieux et concentré, il ne s'agit pas de mélanger les graines ! »

L'exploitation dispose aussi d'une rempoteuse pour remplir de terre des pots plus gros. « La machine met seulement la terre, il faut insérer le plant à la main. »

La plantation

Une fois que les plants ont pris et ont développé des racines, il faut les enlever des plaques pour les mettre dans des pots. Yves nous emmène dans la serre d'à côté, chauffée à 10-12° et nous montre un ensemble de machines. « C'est ce qu'on appelle une chaîne de plantation. D'un côté une machine déplie des pots en plastique qui passent sur un tapis roulant pour être remplis de terre par une autre machine. Les pots continuent de circuler sur le tapis roulant jusqu'à une dernière machine qui retire chaque plant des plaques dont nous avons parlé pour les mettre dans les pots. Ensuite on entrepose les pots sur des chariots (qu'on appelle aussi rolls) pour être déplacés et installés dans les différentes serres. On travaille souvent en équipe, nous dépendons les uns des autres. »

Les machines sont bien présentes dans le métier d'horticulteur et facilitent le travail. « Mais une machine ne peut pas tout faire, il reste beaucoup de travail manuel. Par exemple, les plants de légumes ne sont pas plantés comme les fleurs. On les sème dans une sorte de grande barquette appelée terrine. Les graines germent un peu partout. La machine ne peut pas repérer chaque plant, cela doit être fait manuellement. Une personne doit prendre chaque plant et le mettre dans un pot. Il faut être délicat, ne rien casser, mais être rapide aussi. »

La croissance des plantes

Une fois les pots prêts, il faut surveiller la croissance des plantes. Il faut gérer l'arrosage, les traitements, la chaleur... « Même si j'assume les tâches les plus délicates (traitement...), la surveillance des plantes au quotidien est un vrai travail d'équipe. Tout le monde est concerné par la bonne santé des plantes et doit être assez observateur pour me faire remonter ses remarques comme l'apparition de maladies, de tâches... »

L'arrosage est primordial. « Chaque plante a ses caractéristiques, toutes n'ont pas besoin du même arrosage, il faut doser : ni trop d'eau, ni pas assez. Si la plante est trop arrosée, la terre moisit et la plante fait de grandes tiges que nous serons obligés de recouper. Notre système d'arrosage est automatisé mais rien ne peut remplacer l'œil humain. »



Les Fonctions

Lorsqu'il est à son compte, l'horticulteur encadre le chef de culture et les ouvriers horticoles. Lorsque l'exploitation est petite, le chef d'exploitation est aussi chef de culture.

- Il met en place avec le chef de culture le programme de culture des plantes. Il choisit les variétés, le terreau, les engrais adaptés. Pour les cultures extérieures, il tient compte du sol et du climat. Il anticipe les produits et les quantités après étude des chiffres de vente des années précédentes. Il doit pouvoir répondre aux besoins des clients et anticiper leurs envies tout en s'efforçant de produire à moindre coût. En cherchant à s'adapter aux goûts des clients (par exemple, les clients demandent de plus en plus de plantes pour créer un mur végétal dans leur habitation), un horticulteur est obligé d'innover, de se perfectionner et de faire preuve de créativité.
- Il a une activité commerciale importante pour vendre sa production (rencontre avec les clients, présence sur les marchés, démarchage...).
- Il fait le suivi administratif et comptable.
- Il répartit et organise le travail de ses salariés avec le chef de culture.

Un exploitant ne compte pas ses heures : travail même le week-end pour vérifier que tout va bien.

Conseils pour s'installer :

- Avoir de la trésorerie, car il faut investir avant de pouvoir vendre sa production. Créer une installation demande des investissements importants à cause des serres, des équipements, des machines (compter 1 000€ du m² pour une serre équipée) et du prix des terrains.
- Privilégier donc la reprise d'une exploitation déjà existante (c'est ce qui se pratique généralement), mais attention les prix des terrains sont souvent élevés (car vendus comme terrains à bâtir).
- En Bourgogne, avoir une production variée plutôt que spécialisée. Produire des plants de légumes est également rentable (demande importante depuis 4/5 ans des clients qui font leur jardin).
- Si l'exploitation est de petite taille, faire de la vente aux particuliers (et se rendre attractif en faisant de la pub, en aménageant un parking...). Pour des exploitations de taille plus importante, la vente auprès des collectivités est intéressante (il faut proposer une large gamme de produits).

La plupart des exploitations ont créé deux sociétés, l'une pour la production et l'autre pour la vente. Le point de vente (qui n'est pas nécessairement sur le lieu de production) propose les plantes de l'exploitation, mais aussi bien souvent des produits venant d'autres producteurs (des arbres et arbustes venant de pépinières par exemple) pour offrir plus de variétés à la clientèle..

Pour des questions concernant un projet d'installation, vous pouvez contacter :

ADHP Bourgogne, Chambre d'Agriculture, 14 bis rue Guynemer, BP 50289, 89005 AUXERRE Cedex (03.86.94.21.97.)

Les Diplômes

- Bac Pro, BPH ou BTSA Productions Horticoles productions florales et légumières (Le Bac Pro ou le BPH permettent de bénéficier d'aides financières).

Il faut gérer les différents paramètres de la serre (lumière, chaleur, arrosage, ventilation...) afin de mettre les plantes dans les meilleures conditions pour pousser et pour maîtriser leur évolution. « C'est un travail technique qui demande beaucoup de rigueur, c'est pourquoi il est assuré par du personnel qualifié. Comme je vous le disais, on n'arrose pas tout de la même manière : dans une serre, on délimite différentes zones pour lesquelles on paramètre un arrosage spécifique. Et on est amené à changer ces paramètres à tout moment en fonction de la pousse et du résultat que nous voulons obtenir. C'est la même chose pour la fertilisation : il faut bien préparer son produit pour ne donner à la plante que ce dont elle a besoin. Et il faut toujours s'adapter. »

Les plantes et les serres nécessitent une surveillance quotidienne, même le week-end. « Nous avons des permanences les week-ends qui sont généralement assurées par un des associés. On ne sait jamais, le système de chauffage d'une serre peut tomber en panne et s'il gèle, tout sera perdu. »

Lorsque les plantes grandissent, il est nécessaire de les aider. « Il faut anticiper l'évolution de la plante afin de la maîtriser, sinon c'est elle qui nous maîtrise. Et on ne peut pas se le permettre, nous devons respecter nos plannings de production et avoir des plantes disponibles aux moments que nous désirons, par exemple à la Toussaint. »

Il faut écarter les plantes les unes des autres, c'est le desserrage qui se fait manuellement. Il faut aussi les pincer pour éviter l'allongement de la tige principale et ainsi stopper sa croissance pour que la plante pousse en largeur. Il faut mettre des tuteurs notamment aux géraniums. « C'est une tâche simple qu'on confie souvent aux saisonniers. »

Quelques sites intéressants

- ANEFA : www.anefa.org
- FNSEA : www.fnsea.fr
- AGRESTE : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Evolution vers d'autres métiers

Le métier de vendeur en jardinerie

Il travaille dans des enseignes spécialisées, les espaces jardinerie des grandes surfaces, les graineteries...

Le métier de technico-commercial

S'il développe des aptitudes au conseil et à la communication, il peut devenir technico-commercial.

Conditions de Travail



Où ?

Un horticulteur travaille :

- À l'extérieur pour les productions de plein champ (c'est surtout le cas des maraîchers). Il est alors soumis aux aléas climatiques (vent, froid, chaleur, pluie...).
- Sous des abris (serre ou tunnel). Il est alors plus protégé qu'à l'extérieur, mais subit des variations de température (toutes les serres sont chauffées à des températures différentes selon les plantes qui y poussent), et en été il peut faire très chaud (40°).

Comment ?

- Il travaille en équipe, même s'il peut être autonome sur certaines tâches.
- Il peut conduire des chariots élévateurs et doit donc posséder certains CACES (1, 3 et 5).
- C'est un métier qui évolue régulièrement en fonction des demandes des clients (par exemple des plantes pour les murs végétaux intérieurs), du progrès du matériel (par exemple réussir à faire pousser des plantes à la verticale grâce à la fabrication d'un nouveau type de pots)...

Quel rythme ?

- Son rythme de travail évolue en fonction de l'intensité de la production et des périodes où les ventes sont plus importantes (au moment des fêtes notamment). Les heures sont modulées sur l'année (des périodes où il travaille beaucoup et d'autres moins). Il peut travailler certains week-ends pour assurer des permanences ou vendre au public en pleine saison (mars/avril/mai et à la Toussaint).
- Les plantes doivent être prêtes à des dates très précises (avoir des plantes en fleur pour la Toussaint par exemple). C'est un métier d'anticipation.
- Il n'existe pas de journée type sur l'année, son activité est liée aux saisons (à chaque saison correspondent des tâches à effectuer). Ses activités peuvent être répétitives selon les périodes.

Quelles contraintes ?

- C'est un métier fatiguant physiquement : il est souvent debout ou en position courbée (attention aux problèmes de dos) ou agenouillée de façon prolongée. Il est toujours en mouvement, à changer de position, il faut donc être souple.
- Certaines tâches peuvent être répétitives (un horticulteur peut faire du rempotage pendant 15 jours).
- C'est un secteur qui est dépendant de la météo : de mauvaises conditions climatiques peuvent avoir de lourdes conséquences sur la production et donc sur le travail de l'horticulteur. La météo a également un impact sur les ventes (s'il fait beau, les clients achètent).

Qualités nécessaires

Aimer les plantes et la nature, c'est un métier passion.

Bonne résistance physique et souplesse, dynamisme, supporter les variations climatiques (froid, chaleur, humidité).

Sens de l'observation très important pour repérer l'évolution de la plante, si elle a soif, est malade...

Minutie et délicatesse (les plantes sont fragiles).

Curiosité : chercher à comprendre, chercher à évoluer...

Capacités d'adaptation aux évolutions du métier, aux demandes...

Bonne mémoire pour retenir les noms des végétaux, les maladies, mais aussi bonne mémoire visuelle (savoir à quoi doit ressembler telle plante à telle moment)

Les serres et tunnels

L'abri est destiné à protéger les plantes et favoriser leur croissance en créant de meilleures conditions climatiques. Il existe différents types d'abris :

- La serre : l'unité de base s'appelle une « chapelle », plusieurs peuvent être construites côte à côte. Les parois sont généralement en verre ou en matière plastique rigide ou souple.
- Le tunnel : c'est une structure plus légère que la serre, recouverte de bâches en plastique. Il est en général arrondi jusqu'en bas.

La récolte

Lorsque les plantes sont prêtes à être vendues, elles sont mises en carton sur des palettes ou entreposées sur des chariots qui sont filmés. « Nous avons un atelier pour l'expédition des commandes. Nous avons deux chauffeurs permanents qui chargent les camions et effectuent les livraisons à nos clients. Nous prenons parfois un chauffeur en plus pour les périodes où les commandes sont plus importantes. »

Un renouvellement permanent

Comme nous l'explique Yves, on sème et on plante toute l'année. « Dans une même année, on peut produire plusieurs séries d'une même plante afin d'en avoir à plusieurs moments de l'année, ce sont les volumes qui changent. On fonctionne par roulement : en mars par exemple, on va vendre les pensées, cela laissera de la place à une autre plante qui elle-même sera vendue et remplacée par une autre... dans deux mois, toutes les serres que vous voyez seront pleines ».

Afin d'organiser le travail, Yves établit un planning de production. « En général en juillet on étudie nos résultats, ce qui a été vendu, en quelle quantité et quand... Cela nous permet de planifier le travail pour l'année suivante. On peut alors commander nos jeunes plants pour les avoir à des périodes précises. On essaie d'élargir notre gamme de produits en fonction des demandes des clients. Il faut tout préparer en amont. En ce moment, par exemple, on a déjà des plants pour la Toussaint, les géraniums et les plantes annuelles sont déjà en train de pousser pour être vendues dès mai. »

Lorsque nous lui demandons s'il est tributaire de la météo, Yves nous répond que cela a plus un impact sur les ventes que sur la production. « Pour la production, il faut faire attention au gel. On regarde la météo chaque soir pour adapter le chauffage. »

Marché de l'Emploi

Les exploitations horticoles sont très différentes les unes des autres, il est difficile d'en donner une vision globale. Beaucoup d'exploitation développent deux sociétés, l'une pour la production et l'autre pour la vente. **Le secteur horticole est le secteur de l'agriculture qui emploie le plus de salariés.**

	En France	En Bourgogne
Quelles entreprises ?	<ul style="list-style-type: none"> • 5 500 entreprises horticoles en 2006 • Entreprises de petite taille (4 à 5 salariés en moyenne + saisonniers) • Le nombre d'exploitations baisse chaque année en raison notamment d'une forte pression immobilière (les terrains sont vendus comme terrains à bâtir. Les repreneurs ne peuvent pas les acheter car ils sont vendus trop chers). 	<ul style="list-style-type: none"> • 189 entreprises horticoles en 2006 (plutôt des entreprises individuelles).
Que produisent-elles ?	<ul style="list-style-type: none"> • A 46% des plantes en pots et à massifs 	<ul style="list-style-type: none"> • A 61% des plantes en pots et à massifs
Où sont-elles ?	<ul style="list-style-type: none"> • Régions PACA (spécialisée en fleurs coupées et fortement concurrencée par la Hollande), Poitou-Charentes (spécialisée en production de jeunes plants, Bretagne... 	<ul style="list-style-type: none"> • Essentiellement dans le chalonnais (Oslon, St Marcel) et en Bresse. Quelques exploitations dans l'Yonne, très peu en Côte d'Or (où on trouve plutôt des maraîchers et des exploitations légumières), et dans la Nièvre.
A qui vendent-elles ?	<ul style="list-style-type: none"> • A 55, 5% en vente directe (aux particuliers) sur l'exploitation ou sur les marchés. • Progression de la vente auprès des collectivités et des entreprises d'espace verts (un marché plutôt tenu par les exploitations de grande taille). 	<ul style="list-style-type: none"> • 80% des exploitations sont de petits détaillants qui vendent à 95% à des particuliers. • Les 20% restant sont des grossistes qui vendent aux jardinerie et aux collectivités et qui peuvent aussi vendre aux particuliers.
Quels employés ?	<ul style="list-style-type: none"> • 31 268 emplois en 2004 (y compris les chefs d'entreprise) • 62% de salariés permanents • Des saisonniers • Les femmes sont aujourd'hui presque aussi nombreuses que les hommes. 	<ul style="list-style-type: none"> • 814 emplois en 2004 (y compris les chefs d'entreprise) • 64% de salariés permanents qui occupent des postes plutôt en CDI à temps plein. • Des saisonniers : de mars à mai (juin parfois) et à la Toussaint (seulement pendant 15 jours).

Cette année est particulièrement douce et il gèle peu. C'est un problème car les plantes ont besoin de cette période de froid et de nombreux insectes qui auraient dû disparaître avec l'hiver sont toujours là. On est en janvier et certaines plantes ont déjà des bourgeons, ce n'est pas normal. »

La météo influence surtout beaucoup les clients. « L'année dernière, il a fait beau et chaud en avance, on a donc commencé à vendre très tôt, mais on a aussi fini la saison plus tôt. Et comme les médias alertaient sur les risques de sécheresse, les clients ont moins acheté. Actuellement, comme il fait moins froid, les clients auront moins de plantes à renouveler à cause du gel et risquent de moins acheter au printemps. Aucune année ne se ressemble, à nous de nous adapter et d'anticiper. »

Mais la météo a aussi un impact sur les horticulteurs. « Nous avons la chance de travailler abrités, mais on subit de grosses variations de température. L'été, il fait vraiment très chaud sous les serres, on décale les horaires de travail pour finir plus tôt ».

Un métier à la fois répétitif et varié

Nous laissons Yves retourner à ses occupations. Il a reçu des plants de fraisier dont il doit couper les racines, beaucoup trop longues, avant de les mettre en pot. « Une fois les plants de fraisier coupés, une salariée les prend un par un pour les mettre en pot. C'est assez simple, mais il ne faut les planter ni trop hauts, ni trop enfoncés. C'est un métier qui peut s'avérer répétitif, mais qui est aussi très varié : elle va sans doute planter des fraisiers pendant une semaine, mais après elle fera autre chose. »

Quand on lui demande comment il qualifierait son métier, Yves nous répond : « c'est un métier passionnant qui demande du dynamisme et d'être toujours en mouvement. Mais je crois que ma plus grande satisfaction, c'est d'obtenir la plante telle que je l'ai imaginée au moment de la plantation. »

Plusieurs conventions collectives (à consulter sur www.legifrance.gouv.fr, rubriques « Convention collective » puis « Conventions et accords collectifs agricoles »):

- Pour la Côte d'Or, la Nièvre et l'Yonne : IDCC 8262
- Pour la Saône-et-Loire : IDCC 9712

● Où trouver du travail ?

- Dans des exploitations horticoles : consultez l'annuaire ou le site internet des pages jaunes (www.pagesjaunes.fr) en choisissant l'activité « horticulteur ».
- Dans des collectivités (certaines mairies importantes comme Dijon et Mâcon ont un service production) : recrutement sur concours d'Adjoint technique de 1ère classe.
- Les débouchés ne sont pas très importants, surtout dans les entreprises de petites tailles. Il est plus facile de trouver un emploi chez les grossistes (une exploitation qui produit pour des collectivités, des jardinerie...) qui ont besoin de plus de main d'œuvre.
- Il faut être mobile.

● Comment trouver du travail ?

- Essentiellement suite aux stages scolaires et à l'apprentissage, mais aussi grâce au bouche-à-oreilles ou en commençant par faire des saisons (envoyer CV et lettre de motivation aux exploitations avant les saisons). Les saisons varient selon les exploitations, mais les embauches ont surtout lieu sur la période de mars à mai et un peu à la Toussaint.
- En répondant à des offres d'emploi :
 - Pôle Emploi (www.pole-emploi.fr) avec le code Rome A1414 ou les mot-clé « horticulteur » ou « ouvrier horticole » ou « ouvrier horticole serriste ».
 - ANEFA (www.anefa-emploi.org) bourse de l'emploi spécialisée



Pour connaître les organismes de formation en alternance dans les autres régions :

- Franche-Comté : www.efigip.org
- Rhône-Alpes : www.prao.org

- Pour devenir horticulteur, les diplômes de base sont :
 - le **CAPA Productions Horticoles spécialité productions florales et légumières**
 - Ou le **BPA Travaux des productions Horticoles spécialité horticulture ornementale et légumière**
 - Ou le **Titre professionnel Ouvrier de production horticoles ornementale** (axé essentiellement sur la floriculture, le maraîchage et la pépinière sont abordés rapidement).
- On peut se former par :
 - La voie scolaire (non traitée ici)
 - La voie de l'alternance
 - La formation continue

- Pour accéder à des postes d'encadrement ou pour s'installer, il est conseillé de posséder un diplôme de niveau IV (Bac) minimum (indispensable pour bénéficier des aides à l'installation) :
 - Le **Bac Pro Productions Horticoles option productions florales et légumières**
 - Ou le **BP Productions Horticoles option productions florales** (diplôme qui devrait être réformé en 2012)
 - Ou le **BTSA Production Horticole** (formation de niveau III équivalent à un Bac+2)

La spécialité « productions florales et légumières » permet de travailler comme horticulteur ou comme maraîcher.

Les formations en Alternance

- Les formations en alternance prennent la forme d'un contrat :
 - D'apprentissage (pour les jeunes de moins de 26 ans)
 - De professionnalisation (aucune condition d'âge)
- Il est indispensable de trouver un **employeur !**
- La formation est gratuite pour la personne et rémunérée (un pourcentage du SMIC qui varie selon l'âge).
- La personne alterne périodes en centre de formation et périodes en entreprise.

► Formations validant un diplôme équivalent à un CAP/BEP

CAPA PRODUCTIONS HORTICOLES SPECIALITE PRODUCTIONS FLORALES ET LEGUMIERES

- **CFA de Quetigny**, 21 Boulevard Olivier de Serres, BP 42, 21801 QUETIGNY Cedex (03.80.71.80.00).
- **CFA Agricole**, 243 route de Lyon, 58000 CHALLUY (03.86.21.66.07.).
- **CFA 71**, Site de St Marcel, 28 rue du Rosoy, 71380 SAINT MARCEL (03.85.42.22.66.).

BPA TRAVAUX DES PRODUCTIONS HORTICOLES SPECIALITE HORTICULTURE ORNEMENTALE ET LEGUMIERE

- **CFA de Quetigny**, 21 Boulevard Olivier de Serres, BP 42, 21801 QUETIGNY Cedex (03.80.71.80.00.).

► Formations validant un diplôme équivalent à un Bac

BAC PRO PRODUCTIONS HORTICOLES OPTION PRODUCTIONS FLORALES ET LEGUMIERES

- **CFA 71**, Site de St Marcel, 28 rue du Rosoy, 71380 SAINT MARCEL (03.85.42.22.66.).

► Formations validant un diplôme équivalent à un Bac+2

BTSA PRODUCTION HORTICOLE

- **Pas de formation en Bourgogne**
- **MFR d'Anneyron**, 33 Place Rambaud, BP2, 26140 ANNEYRON (04.75.31.50.46.).
- Pour connaître d'autres organismes : www.apecita.com

En Formation Continue

► Formations validant un diplôme équivalent à un CAP/BEP

CAPA PRODUCTIONS HORTICOLES SPECIALITE PRODUCTIONS FLORALES ET LEGUMIERES

Lieu : Gron (89)
Dates indicatives : novembre à juin
Durée : 1 200h dont 315 en stage
Sélection : Entretien
Financement possible : Conseil Régional de Bourgogne
Coordonnées : MFR, 24 rue Haute, 89100 GRON (03 86 64 82 82)

BPA TRAVAUX DES PRODUCTIONS HORTICOLES SPECIALITE HORTICULTURE ORNEMENTALE ET LEGUMIERE

Lieu : Quetigny (21)
Dates indicatives : de septembre à juillet
Durée : 1 340h dont 350 en stage
Pré-requis : niveau 3ème
Sélection : dossier + entretien
Financement possible : Conseil Régional de Bourgogne
Coordonnées : CFPPA Quetigny, 21 Bd Olivier de Serres, BP 42, 21801 QUETIGNY (03 80 71 80 40)

TITRE PROFESSIONNEL OUVRIER DE PRODUCTION HORTICOLE ORNEMENTALE

Lieu : Chevigny St Sauveur (21)
Inscription : Les demandeurs d'emploi : auprès de Pôle Emploi / Les salariés : auprès du CERIMS de leur département
Dates indicatives : différentes selon les années (voir www.afpa.fr)
Durée : 1 120h dont 245h en stage
Pré-requis : Niveau 5e/4e ou équivalent.
Sélection : Tests + entretien
Financement possible : Conseil Régional de Bourgogne
Coordonnées : www.bourgogne.afpa.fr

AFPA CERIMS 21 (03.80.71.89.00.) AFPA CERIMS 71 (03.85.67.71.53.)
AFPA CERIMS 58 (03.86.90.92.50.) AFPA CERIMS 89 (03.86.91.12.00.)

► Formations validant un diplôme équivalent à un Bac

BP PRODUCTIONS HORTICOLES OPTION PRODUCTIONS FLORALES

Lieu : Quetigny (21)
Dates indicatives : septembre à juillet
Durée : 1 340h dont 300 en stage
Pré-requis : diplôme de niveau Bac ou supérieur OU expérience professionnelle en agriculture
Sélection : dossier + entretien (en juin)
Financement possible : Conseil Régional de Bourgogne
Coordonnées : CFPPA Quetigny, 21 Bd Olivier de Serres, BP 42, 21801 QUETIGNY (03 80 71 80 40)